



Founex, le 1er mars 2022/lf/10.01

AVIS DE LA MUNICIPALITE

COMMUNE DE FOUNEX

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 28 février 2022 sous la Présidence de M. Manuel Stern

Préavis N° 008/2021-2026 – Demande de crédit de CHF 57'081.00 en vue de l'installation de Box-up : soutien à l'activité physique, aux loisirs et à la détente pour tous les âges sur le territoire communal

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver** le préavis N° 008/2021-2026 amendé par la Municipalité, lequel limite le montant de l'investissement en se concentrant sur une seule installation au centre du village avec une station de 8 casiers et l'aménagement du terrain
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 29'983.00 en vue de l'installation de Box-Up sur le territoire de la Commune
- D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante
- D'autoriser** la Municipalité à amortir chaque année les charges dépensées, selon la répartition suivante :
- CHF 13'183.00 en 2022
 - CHF 5'600.00 en 2023
 - CHF 5'600.00 en 2024
 - CHF 5'600.00 en 2025

Cet objet est soumis à référendum.

Préavis N° 009/2021-2026 – Demande de crédit de CHF 40'000.00 en vue du renforcement des berges du Greny au niveau du Ch. du Martinet, à Commugny - Complément au préavis N° 105/2016-2021 concernant la signature d'une déclaration d'engagement en faveur des SITSE

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver** le préavis N° 009/2021-2026
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 40'000.00
- De financer** ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire
- D'amortir** ce montant par le biais d'un prélèvement sur le compte « Fonds de réserve pour constructions futures + autres investissements » N° 9282.003

Cet objet est soumis à référendum.

Préavis N° 010/2021-2026 – Demande de crédit d'un montant de CHF 64'100.00 TTC afin d'augmenter le budget 2022 en vue de financer le remplacement du poste de greffe municipal

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver** le préavis N° 010/2021-2026
- De ratifier** l'augmentation des lignes budgétaires du chapitre 110 « Secrétariat municipal, administration générale » de la manière suivante :

Compte N°	Désignation	Montant
110.3011.000	Traitement du personnel	CHF 45'000.00
110.3030.000	AVS, AI, AC	CHF 4'300.00
110.3040.000	Caisse de pension	CHF 8'100.00
110.3050.000	Assurances maladie et accident	CHF 1'700.00
110.3092.000	Frais de recherche de personnel	CHF 5'000.00
Total		CHF 64'100.00

Cet objet est soumis à référendum.

Ludovic Fantino
Remplaçant au greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.